

LOI MACRON : loi de récession économique et sociale



Un sabordage du dispositif social gagné par les luttes

La loi Macron, abusivement intitulée « loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques » n'est autre qu'un des dispositifs de sabordage de notre dispositif social arraché par les luttes des travailleurs au cours du 20^{ème} siècle : 1936, 1945 avec l'application du programme du Conseil national de la Résistance, 1968 et les accords de Grenelle ainsi que les quelques avancées de 1981. Ce dispositif a entraîné l'essor économique de la France, notamment pendant les « trente glorieuses ». L'aide à la famille et à l'enfance, la sécurité sociale et le système de retraite intergénérationnel par répartition sont devenus un frein au développement du capitalisme financier mondialisé. C'est là le sens de l'existence de la loi Macron dont le but est de remodeler la société française pour la soumettre à la finance et non plus au service du peuple.

La politique de l'offre et de la demande

Hollande veut libérer les énergies en pratiquant « l'offre ». Or, en système capitaliste, une politique de l'offre consiste à mettre les entreprises et les salariés en concurrence partout et en permanence ! Le gouvernement et le MEDEF ne veulent ni plus ni moins réduire tous les acquis sociaux au nom de la mondialisation de l'économie par la baisse continue du « coût du travail ».

A l'opposé de l'offre, il existe « la demande » qui se matérialise par la relance et l'orientation de l'économie pour satisfaire les besoins de tous et non pour le seul profit des exploités, des banquiers et du CAC 40...

C'est par une augmentation des salaires et la satisfaction des besoins sociaux que l'on pourra relancer la consommation et redonner confiance aux salarié(e)s.

La loi Macron ne s'aménage pas, elle se combat !

Le gouvernement (dit de gauche !) accentue la politique d'austérité de Sarkozy et enfonce nos concitoyens dans la misère. Allons-nous continuer à laisser faire et ouvrir un boulevard aux populistes et aux thèses extrémistes ?

La CGT qui fête ses 120 ans, fidèle à ses valeurs, préconise le rassemblement et l'union autour des idées de défense des intérêts de la France qui « se lève tôt ». Elle appelle aux actions de toute nature pour créer le rapport de force pour la réponse aux besoins et pour une meilleure répartition des richesses.

Jean-Luc PLUMELET



SOMMAIRE

Edito	1
Le CHS de Blain	
Quelques chiffres	2
Transport routier	
Accueil syndical.....	3
La Génestrie	
Repères	
Permanences	4

Le Centre Hospitalier Spécialisé de Blain en péril !

Le démantèlement du CHS se poursuit avec une violence inégalée envers le personnel et les patients.

La direction du CHS soutenue par de nombreux médecins applique une logique de destruction de ce service public de proximité.

La direction persiste dans un plan d'économie de plus de 800 000 euros sur le personnel se traduisant par la suppression de nombreux postes !!! Le plus grand employeur de Blain licencie à tour de bras ! Les contractuels sont inquiets et continuent de travailler au mieux pour les patients sans avoir la certitude d'avoir un avenir professionnel au CHS.

Les agents titulaires constatent une dégradation dans leur condition de travail : sous-effectif, retour sur repos, auto-remplacement, impossibilité de prendre ses congés, cadence de travail intensive, manque de disponibilité, difficulté à exercer son métier selon ses valeurs, avec l'impression de travailler à faire des économies au prix du bien-être de l'humain...

Les fermetures s'accroissent ce qui est une catastrophe pour l'accès aux soins des patients : fermeture du Centre Médico-Psychologique de Guéméné-Penfao en mai 2015, fermeture du service d'addictologie Oasis en octobre 2015, réelles menaces de fermetures des activités ergothérapie et équithérapie.

Sur les structures ambulatoires, le « tri » des patients se met en place pour ne s'occuper que des patients relevant de la psychiatrie active. Donc : les adolescents vont à la Maison des Ados qui est un lieu d'écoute mais pas de soin, la prévention en santé mentale est abandonnée et orientée vers le privé ou les associations, les situations critiques sont envoyées aux urgences des hôpitaux locaux ou médecins traitants qui se débrouilleront, et surtout les patients stabilisés peuvent ne plus être suivis et relayés aux médecins traitants Bref, à ce rythme on ne suivra plus personne.

Ce 3^{ème} plan d'économie est inefficace car l'Agence Régionale de Santé qui donne les financements au CHS continue de réduire l'enveloppe chaque année réduisant à néant les efforts effectués.

Le but étant de brader la santé et de démanteler notre Hôpital pour mieux le délocaliser dans quelques années sur Nantes

dans le cadre d'un « Groupement Hospitalier de Territoire » avec les hôpitaux psychiatriques St Jacques et Daumézou permettant au passage de faire des suppressions de postes... Après tout, le gouvernement exige 3 Milliards d'économie supplémentaires sur le dos des patients et du personnel hospitalier avec la suppression d'au moins 22 000 postes en France.

La résistance se poursuit. Les personnels des services soignants, administratifs et techniques refusent de bazarder leurs valeurs de solidarité, d'accueil et de bienveillance au profit d'une politique comptable.

Le syndicat CGT avec le syndicat SUD mène ce combat depuis plus de 2 ans. Nous faisons reculer certaines mesures (la suppression de 5 RTT pour le personnel a été repoussée sauvegardant 15 emplois), mais d'autres passent, précarisant toujours un peu plus les personnels du CHS.

Tant qu'il y a de la lutte il y a de l'espoir, mais elle est difficile à conduire sur du long terme. C'est pourquoi le personnel du CHS a besoin de vous ! La CGT a déjà rencontré la mairie de Blain et autres élus pour demander leur soutien. Cependant, seul un élan populaire peut contribuer à conserver un hôpital public répondant aux besoins et aux préoccupations de la population, un hôpital proposant des emplois et un avenir pour nos jeunes contractuels.

Pour plus d'informations :

Contactez l'Union Locale de Blain (02 40 87 07 12) ou le syndicat CGT du CHS de Blain (02 40 51 52 88 ou son site internet cgthsbain44.e-monsite.com).

Benoit BOUCHER



Quelques chiffres :

64,4 milliards d'euros : c'est le montant des profits réalisés en 2014 par les entreprises du CAC 40 (hausse de 37 % sur 2013) la moitié de ces bénéfices va dans les poches des actionnaires au détriment de l'investissement, des salaires et de l'emploi ...

27 % : c'est l'écart des salaires entre les hommes et les femmes au travail, souvent à cause des temps partiels subis... Même à travail et à poste égal, l'écart est de 10 % !

5 262 500 demandeurs d'emploi en France en Avril 2015 dont 2 626 500 femmes et 791 900 jeunes de moins de 25 ans... « Est-ce ainsi que les hommes vivent ? ».



VIVE LES 120 ANS DE LA CGT
23 septembre 1895

ET LES 40 ANS DE L'UL DE BLAIN
15 juin 1975

Transport routier marchandise et voyageurs : l'hécatombe.

Ces derniers mois, les salariés des transports routiers ont exprimé à plusieurs reprises leur ras-le-bol face aux conditions de travail et de rémunérations qu'ils subissent depuis de nombreuses années. Dans le transport de marchandise la situation se dégrade d'années en années avec les grilles conventionnelles de salaires en dessous du smic, l'absence de treizième mois, des frais de route non réévalués... Les patrons français ont beau jeu de mettre en avant le dumping social et la déréglementation initiés par les politiques libérales européennes, cela ne les exonèrent pas de leurs propres responsabilités. Si le secteur connaît de réelles difficultés cela n'est en aucune façon de la responsabilité des conducteurs. Il est plus facile pour les patrons de faire pression sur les salariés que de s'en prendre aux chargeurs et autres acteurs de la filière.

La liquidation de MoryGlobal (ex-Mory Ducros) va entraîner le licenciement de 2.150 salariés. En redressement judiciaire, le transporteur de Saint-Géréon, Bomex, vient

de procéder à une restructuration qui va se traduire par le départ de 112 salariés. Le groupe logistique Gefco, a annoncé un plan de suppression de 500 emplois en France, dont une trentaine sur le site de Nantes.

Dans le transport des voyageurs la situation n'est pas meilleure pour les salariés. Les conducteurs de cars scolaires sont soumis à des conditions de travail difficiles, contrats à temps partiels subis qui permettent aux employeurs d'exercer des pressions et des chantages sur les salariés, horaires décalés qui rendent difficile la recherche d'un autre emploi, faiblesse des salaires sans rémunération en dehors des périodes scolaires. Dans le cadre des transferts de marché les sociétés retenues cherchent systématiquement à amputer les contrats des conducteurs de différents avantages. A cela s'ajoute l'attitude de la FNTV, principale organisation d'employeurs, qui refuse l'application des nouvelles grilles conventionnelles (grille sur les frais de transports, grille d'ancienneté), et qui re-

fuse l'application d'un des seuls articles positifs de la loi sur la sécurisation de l'emploi qui prévoit qu'aucun temps partiel ne puisse être inférieur à 24 h par semaine. Les lignes départementales (LILA en Loire-Atlantique) se sont développées mais les conditions de travail des conducteurs sont scandaleusement basses : temps d'attente payés à 50% ou à 25%, journées à rallonge, plannings au jour le jour... Le développement des lignes inter-urbaines défendu par la loi Macron, ne se fera qu'au prix du dumping social pour les conducteurs.

Laurent DAVID

LA CRISE DU
CAPITALISME
EN RÉSUMÉ :



Bonjour et bienvenue

Vous avez besoin d'un conseiller du salarié ?

Nous allons essayer de répondre à vos questions.

Accueil syndical : entretien préalable au licenciement

Qu'est-ce qu'un syndicat ?

- C'est un groupement formé pour la défense d'intérêts individuels et collectifs.
- C'est une association volontaire de travailleurs actifs, retraités et/ou privés d'emploi.

A quoi sert un syndicat ?

A être défendu, à se défendre ensemble. L'organisation permet de s'unir et d'agir collectivement face au patronat et aux pouvoirs publics.

Qui sont les conseillers du salarié ?

Les conseillers du salarié CGT sont des militants proposés par leur organisation syndicale.

Ce sont des travailleurs actifs ou retraités qui disposent d'expériences des relations professionnelles et de connaissance du droit du travail. Ils sont nommés pour 3 ans par la DIRECCTE.



Quel est le rôle du conseiller du salarié ?

Le conseiller du salarié est chargé d'assister le salarié lors de l'entretien préalable à un éventuel licenciement (économique, disciplinaire ou pour inaptitude) ou rupture conventionnelle dans les entreprises dépourvues de représentants du personnel.

Quelles sont ses missions ?

- Il aide le salarié à organiser la défense de ses intérêts en vue de l'entretien préalable.
- Il apporte au salarié un soutien actif lors de cet entretien. Il prévient tout abus ou toute irrégularité de la part de l'employeur.
- Il dirige le salarié n'ayant pu obtenir dans son solde de tout compte la totalité de ses droits vers un défenseur syndical ou un avocat pour monter un dossier prud'homal.

Les conseillers du salarié Cgt pouvant intervenir sur le territoire de l'UL de BLAIN depuis 2015 :

- Jean-Marc POIRIER : 06 31 99 02 75 de BLAIN
- Nina AMAR : 06 95 73 41 72 de LA CHEVALLERAI
- Ronan PELLIER : 06 32 50 24 93 de STE ANNE SUR BRIVET

De 2012 à 2014 : 44 salariés ont bénéficié de l'assistance d'un conseiller Cgt du secteur de Blain lors de l'entretien préalable avant licenciement auquel ils étaient convoqués.

De nombreux autres ont été reçus pour des renseignements juridiques sur leur situation.

Jean-Marc POIRIER

Connaissez-vous le domaine de la Génestrie, situé sur la route des Rotys ?

Voyez-vous cette vieille grande bâtisse accolée à ce récent grand bâtiment en bois au milieu des bois, pas loin de la caserne des pompiers ?

Présente dans l'Histoire de la ville du Gâvre depuis des décennies, après avoir été une ferme certainement prospère à une époque (les photos de l'expo permanente du Château la montre quelque peu délabrée !), la Génestrie est ensuite achetée par un médecin blinois pour en faire un « sanatorium » en l'agrandissant par une aile accueillant des chambres. En 1938, en faillite, militant fasciste, il est obligé de vendre à la CGT, organisation progressiste ! Achetée pour l'accueil des enfants, les colonies égayeront les lieux jusqu'en les années 1980.

Un groupe de Gâvrais a annoncé vouloir mettre en lumière l'histoire de la commune et a ainsi cité la Génestrie, nous apporterons notre soutien à cette initiative positive. Aujourd'hui, continuant la réorientant de ses activités et la modernisation de ses locaux avec son association loi 1901,

elle est toujours gérée par des militants cégétistes qui perpétuent l'œuvre de leurs camarades prédécesseurs dans cet esprit de partage, d'accueil, de convivialité, de progrès, d'accès à prix populaires,...

Venez la visiter et en connaître toutes ses possibilités d'accueil !

Fidèle à l'origine, les enfants ont toujours une place privilégiée avec le Centre Aéré du Gâvre « les Genêts », les jeunes de Tempo, tout comme l'Amicale Laique Gâvraise avec sa fête enfantine (juin) profitant des locaux et du parc chaque été !

Actualité UFM 44 2015

Avec les travaux habituels d'amélioration d'accueil et de confort des locataires, retenons cette année, la création d'un « espace handicapés », au rez de chaussée du château, avec 2/3 chambres et leur salle de bain spécifique avec deux entrées avec rampes d'accès spécifiques.

L' UFM 44 vous ouvre son blog internet :

« ufm.44.blogpot.com »

(historique, actualité, dates libres de location de semaines et WE ouvertes à tous, tarifs).

Contacts :

D. Monnier (06 76 42 60 44)

M. Quiniou (02 40 51 27 64)



Union Locale CGT de BLAIN

Rejoignez-nous, adhérez à



Bulletin de contact

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail

A envoyer à : Union Locale CGT Blain - 1 Chemin de la Prée - 44130 BLAIN

REPÈRES :

➤ SMIC

Le salaire minimum de croissance est fixé, depuis le 1^{er} janvier 2015 à **9,61 €** de l'heure, soit pour 35 heures par semaine : **1457,52 €**/mois.

➤ RSA

Le revenu de solidarité active est fixé au 1^{er} septembre 2014 pour :

- 1 personne : **513,88 €**
- 2 personnes : **770,82 €** (couple, 1 personne avec 1 enfant)
- 3 personnes : **924,99 €** (couple avec un enfant, 1 personne et 2 enfants)

➤ Indice de prix (novembre 2014)

- Avec tabac : **127,62** soit - 0,2 % sur un mois et + 0,3 % sur 12 mois (base revalorisation SMIC)
- Hors tabac : **126,77** soit - 0,2 % sur un mois et + 0,2 % sur 12 mois.

➤ Indice revalorisation loyer

3^{ème} trimestre 2014 : **125,24** soit + 0,47 % sur 1 an

PERMANENCES UL CGT :

- Le 1^{er} samedi du mois de 10 à 12 H

Local CGT :
1 chemin de la Prée
44130 BLAIN

02 40 87 07 12

ulcgtblain@gmail.com